

## Révision par l'ombudsman de Radio-Canada d'une plainte à propos du contenu d'un bulletin météorologique, présenté à ICI RDI.

### LA PLAINTÉ

La plaignante, M<sup>me</sup> Line Branchaud, une auditrice de l'Ontario, est insatisfaite du bulletin météorologique présenté à ICI RDI, le 30 juillet 2014 à 7 h 19, par la journaliste Chantal Plouffe.

Voici comment elle exprime cette insatisfaction :

« J'ai encore une fois été insultée de voir qu'elle (Chantal Plouffe) n'a pas du tout donné d'explication pour la météo de l'Ontario. Ça faisait deux fois ce matin qu'elle le faisait. Je vois qu'on ne s'améliore pas du tout pour la météo ontarienne à RDI. »

### LA RÉPONSE DE LA DIRECTION DE L'INFORMATION

M. Luc Simard, directeur, Diversité et Relations citoyennes, a répondu à M<sup>me</sup> Branchaud au nom de la direction de l'Information en décortiquant le bulletin dont elle se plaint.

Voici cette réponse :

« Rappelons d'abord que le bulletin qui fait l'objet de votre critique commence à 7 h 19 et qu'il dure 2 minutes et 20 secondes. Vous nous pardonnerez la laborieuse segmentation suivante, qui nous aidera, nous l'espérons, à y voir clair. Seulement 46 secondes (soit le dernier tiers du bulletin) sont consacrées aux prévisions régionales. On y présente 9 tableaux, pour une moyenne de 5 secondes par tableau. Nous notons que le tableau ontarien reste 4 secondes à l'écran, soit un peu moins que la moyenne. Cette durée est identique au tableau de l'Abitibi-Baie-James-Saguenay Lac-Saint-Jean et à celui d'Edmonton-Vancouver-Victoria. C'est la région atlantique (Moncton-Halifax-Charlottetown) qui apparaît le plus longtemps, soit 8 secondes. Le tableau le plus bref est celui de la Côte-Nord-Îles-de-la-Madeleine-Saint-Jean-Terre-Neuve-et-Labrador : il ne fait que 3 secondes. Nous notons que la brièveté des tableaux n'est pas liée à leur place dans la séquence, le plus long, celui de la région atlantique, arrivant plus près de la fin que du début.

Vous dites que la présentatrice ne donne pas d'explication sur l'Ontario. Elle prononce en fait cette phrase : "Dans le sud de l'Ontario, il y a encore quelques nuages qui s'accrochent".

Les 9 tableaux régionaux, nous l'avons dit, n'occupent qu'un tiers du bulletin météo. Les deux premiers tiers offrent un portrait général des conditions à l'échelle du pays. Or, dans cette première minute et demie, il est abondamment question de l'Ontario.

C'est tout à fait normal : dans l'est du Canada, les vents dominants soufflent de l'ouest. L'Ontario expérimente donc en premier les systèmes météorologiques qui toucheront ensuite le Québec, où habite le gros de l'auditoire radio-canadien.

Ainsi, la première carte que la présentatrice nous montre à l'écran, intitulée Conditions aujourd'hui, identifie les villes ontariennes de Hearst, Sudbury, Ottawa, Toronto et Windsor. La deuxième carte (Direction et vitesse des vents) signale Ottawa. La troisième carte (Températures) indique aussi Ottawa. La quatrième carte (Satellite et Radar) présente Toronto.

Pour voir si le bulletin de 7 h 19 était atypique, nous avons regardé les autres séquences météo présentées entre 5 h 30 et 8 h le matin du 30 juillet. Nous remarquons que dans les bulletins complets de 6 h 21 et de 7 h 39, comme dans celui de 7 h 19, les tableaux de prévisions régionales ne prennent pas plus du tiers du temps. Le tableau Ottawa-Toronto-Sudbury demeure chaque fois bref (4 secondes à 6 h 21 et 6 secondes à 7 h 39), mais, comme à 7 h 19, l'Ontario occupe une place de choix dans les deux premiers tiers. Cette importance s'observe aussi dans les courts segments météo de 5 h 49 et de 6 h 20.

Nous concluons que même si les tableaux régionaux passent rapidement à l'écran, les bulletins météo de *RDI matin* ne négligent pas pour autant l'Ontario. »

## LA DEMANDE DE RÉVISION

M<sup>me</sup> Branchaud n'a pas été convaincue par les arguments de M. Simard.

Voici comment elle m'a demandé de réviser le dossier de sa plainte :

« Je ne vois aucune amélioration de la part de Radio-Canada et RDI pour la météo de l'Ontario. Je tiens à dire ceci : que c'est peut-être la 2<sup>e</sup> fois que je porte plainte, mais que ce problème dure depuis trop longtemps.

Récemment, la semaine passée au *Téléjournal* du midi à RDI avec M<sup>me</sup> Geneviève Asselin, M<sup>me</sup> Julie Jasmine Boudreau a présenté la prévision de la météo de 5 jours pour Montréal seulement (et à ma grande surprise). J'ai remarqué aussi, que lors de l'émission de *RDI week-end*, on a commencé à présenter la prévision de 5 jours pour des activités à Montréal et aux alentours. Ce qui fait dire ceci : plus de temps à consacrer encore une fois au Québec et encore moins de temps pour l'Ontario.

Qu'est-ce que la société d'État attend pour modifier le tableau géographique de la météo et faire que les présentateurs (trices) de la météo y donnent clairement la météo, non pas par des petites phrases de 2 ou 3 mots (...). La société d'État devrait savoir que l'Ontario est la province voisine du Québec et que la ville d'Ottawa est la capitale nationale du Canada et qu'il y a des francophones ontariens qui contribuent à

la société d'État. La section ontarienne dans le tableau devrait passer bien avant d'autres provinces canadiennes; et en ce moment, les présentateurs (trices) nous démontrent clairement leurs préférences. »

## LA RÉVISION<sup>1</sup>

Comme l'indique elle-même M<sup>me</sup> Branchaud, c'est la deuxième plainte qu'elle formule à propos des bulletins météo.

Plus tôt cette année, elle s'était plainte d'un bulletin d'ICI RDI qui n'avait consacré qu'une phrase rapide et deux secondes à la présentation du tableau portant sur des villes ontariennes.

J'avais alors eu l'occasion, dans la révision produite à sa demande, de me prononcer sur une excuse récurrente de la direction de l'Information, qui invoquait le manque de temps avec lequel la présentatrice avait dû composer dans un bulletin livré en direct, et à la durée fixe, où il faut composer avec certains imprévus.

J'avais alors fait remarquer que cette excuse avait été utilisée régulièrement au fil du temps pour répondre à des plaintes semblables à celles de M<sup>me</sup> Branchaud. M'appuyant sur les *Normes et pratiques journalistiques* (NPJ<sup>2</sup>) de Radio-Canada, qui réclament entre autres que les contenus d'information reflètent correctement « les diversités régionales », j'en avais conclu ceci :

« La difficulté de tout faire entrer dans les temps n'est pas une excuse qu'on peut invoquer à répétition pour ne pas respecter l'esprit des NPJ. Une excuse invoquée à répétition devient un faux-fuyant, un prétexte pour ne rien faire. »

Cette fois-ci, M<sup>me</sup> Branchaud soutient que la présentatrice météo « n'a pas du tout donné d'explication pour la météo de l'Ontario ».

J'ai vérifié l'exactitude des renseignements fournis par M. Simard dans l'analyse qu'il a faite du bulletin météo et qu'il a fournie à la plaignante. Ces renseignements sont rigoureusement exacts. Effectivement, si on prend en compte l'ensemble du bulletin présenté par M<sup>me</sup> Chantal Plouffe, on ne peut pas conclure que l'Ontario a été négligé dans le bulletin qui a déplu à M<sup>me</sup> Branchaud.

J'ajoute que l'Ontario n'a pas été moins bien traité lors de la présentation des tableaux que les autres régions du pays, contrairement au bulletin du 9 juin 2014 qui avait fait l'objet de la plainte précédente de M<sup>me</sup> Branchaud.

Je ne répèterai pas les réflexions, explications et conclusions que ma prédécesseure, M<sup>me</sup> Julie Miville-Dechêne, et moi avons commises en rapport avec des plaintes portant sur la représentation des différentes régions du pays dans les bulletins météorologiques.

<sup>1</sup> <http://www.ombudsman.cbc.radio-canada.ca/fr/a-propos/mandat-de-l-ombudsman/>

<sup>2</sup> <http://www.cbc.radio-canada.ca/fr/rendre-des-comptes-aux-canadiens/lois-et-politiques/programmation/journalistique/>

Les lecteurs que ces considérations intéressent peuvent en prendre connaissance sur mon site web. Voici les titres de ces trois révisions sur lesquels il suffit de cliquer pour les consulter :

[Tableaux prévisions météorologiques \(RDI\)](#)

[Météo : trop pour le Québec, pas assez pour l'Ontario? \(RDI\)](#)

[Bulletins météo : Une excuse invoquée à répétition est un faux-fuyant \(TJ\)](#)

J'ajouterai toutefois que les bulletins météo pourraient proposer beaucoup d'autres informations en plus de celles qui y sont présentées : vitesse des vents; prévisions maritimes; heures des marées; prévisions à long terme; lever et coucher du soleil; taux d'humidité; pression barométrique; indice de pollen, etc., et il se trouve que chacun de ces renseignements pourrait être utile à de nombreux auditeurs.

Mais les plateformes de Radio-Canada ne sont pas spécialisées ni dédiées exclusivement à la météorologie et il ne leur revient pas de présenter de long bulletins détaillés pour tous les types d'activités extérieures ni toutes les localités du Canada.

Il reste que ce que Radio-Canada ne peut donner par la télévision, elle le donne par l'internet : tous les auditeurs peuvent en effet obtenir sur ICI Radio-Canada.ca des informations météorologiques à jour pour toutes les régions et localités du pays. Radio-Canada, en cela, répond bien à son mandat avec les moyens dont elle dispose, comme le lui demandent les NPJ.

## CONCLUSION

Le bulletin météorologique présenté à ICI RDI le 30 juillet 2014, à 7 h 19, n'a pas enfreint les *Normes et pratiques journalistiques* de Radio-Canada.

Pierre Tourangeau  
Ombudsman des Services français  
CBC/Radio-Canada  
Le 26 août 2014